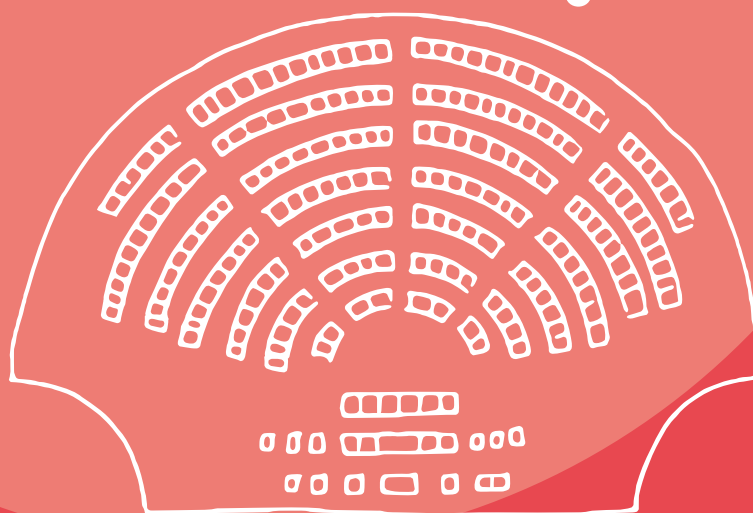


L'égalité par...



les
mathématiques





Pictogrammes

La séquence en deux mots

Les activités permettent d'exercer la représentation d'une figure sur un système d'axes en plaçant les points selon leurs coordonnées.

Elles permettent de découvrir les deux pictogrammes liés aux représentations des sexes puis d'ouvrir la discussion sur la représentation d'un troisième pictogramme, représentant l'égalité entre les sexes.

Objectifs du Plan d'études romand

Domaines disciplinaires	Mathématiques MSN 21	Poser et résoudre des problèmes pour structurer le plan et l'espace :	Collaboration	Prise en compte de l'autre
		... en effectuant des isométries	Pensée créatrice	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de la pensée divergente • Concrétisation de l'inventivité
		... en s'appropriant et en utilisant des systèmes conventionnels de repérage		
... en utilisant des instruments de géométrie	Capacités transversales			

NB : Les objectifs peuvent dépendre du choix des activités.

Déroulement

Mise en situation

Demander aux élèves si elles et ils savent ce que c'est qu'un pictogramme et à quoi cela sert (représentation graphique, dessin stylisé qui a une fonction de signe ou de symbole).

Annoncer aux élèves la réalisation d'une activité de géométrie, afin de « découvrir » trois pictogrammes.

Activités



Des pictogrammes



Annoncer aux élèves qu'elles et ils vont faire apparaître différents pictogrammes à l'aide de la géométrie.

Distribuer la fiche *Des pictogrammes* (p. 99) aux élèves et faire réaliser le premier exercice.

Lorsque les élèves ont terminé, engager la discussion :

- Quel est le pictogramme que vous avez découvert ? (Le symbole du sexe féminin.)
- Quelle est l'origine de cette représentation ? (Les symboles féminin et masculin remonteraient à l'Antiquité ; le symbole féminin représenterait le miroir de Vénus, déesse de la beauté et de l'amour.)
- Quel est votre avis au sujet de cette représentation de la féminité par un miroir ?

L'exercice, comme les suivants, peut être réalisé, en parallèle par l'enseignant-e, sur un tableau blanc interactif.



Faire réaliser ensuite le deuxième exercice.

Lorsque les élèves ont terminé, engager la discussion :

- Quel est le pictogramme que vous avez découvert ? (Le symbole du sexe masculin.)
- Quelle est l'origine de cette représentation ? (Les symboles féminin et masculin remonteraient à l'Antiquité ; le symbole masculin représenterait le bouclier et la lance de Mars, dieu de la guerre.)
- Quel est votre avis au sujet de cette représentation de la masculinité par un bouclier et une lance ?

Faire réaliser enfin le troisième et dernier exercice.

Lorsque les élèves ont terminé, engager la discussion :

- Quel est le pictogramme que vous avez fait apparaître ? (Il symbolise l'égalité entre les femmes et les hommes.)
- À votre avis, pourquoi ce symbole a-t-il été créé ? Quel est le message qu'il transmet ? (Il symbolise l'égalité entre les femmes et les hommes par la réunion des deux symboles avec l'ajout du signe égal.)



Les pictogrammes autour de nous : les toilettes

Demander aux élèves d'observer dans les jours suivants les pictogrammes qu'elles et ils rencontrent autour d'elles et d'eux. Leur demander en particulier d'observer la manière dont sont représenté-e-s les femmes et les hommes sur ces pictogrammes.

Il est possible de diriger le travail d'observation sur les pictogrammes présents sur les portes des toilettes publiques (ou de l'école) ou sur les pictogrammes des panneaux de signalisation.

Les pictogrammes indiquant les toilettes publiques

Demander aux élèves d'observer comment sont schématisées les représentations. Ouvrir la discussion après quelques jours d'observations par les élèves : qu'ont-elles et ils pu observer, quels symboles ou pictogrammes sont utilisés ? Ces représentations sont-elles égalitaires ou se basent-elles sur certains stéréotypes de genre ?

Demander aux élèves d'observer en particulier les codes vestimentaires et la tenue du corps.

Espaces tables à langer

Demander aux élèves d'observer également les pictogrammes représentant un espace comportant une table à langer : la possibilité de changer un-e enfant est-elle offerte tant aux hommes qu'aux femmes dans les toilettes publiques ? À l'heure actuelle, de manière générale, ce sont encore majoritairement les toilettes pour femmes qui disposent d'un espace pour changer les bébés, laissant entendre que cette tâche est réservée aux femmes.

Toilettes dégenrées ?

Demander aux élèves si, selon elles et eux, la signalétique des toilettes est inclusive pour tous et toutes. Ouvrir la discussion sur les projets de toilettes unisexes qui émergent en plusieurs endroits.

Si, à l'heure actuelle, les individus sont répartis en deux sexes à la naissance en Suisse, certaines personnes ne se retrouvent pas dans ces catégories. Ainsi, les personnes intersexes sont nées avec des

Généralement, les pictogrammes indiquant les toilettes femmes et hommes s'appuient sur des représentations stéréotypées. L'illustration classique s'appuie sur des codes vestimentaires figés (robes présentes presque systématiquement sur le pictogramme des toilettes publiques pour les femmes) ou des attitudes stéréotypées (représentation du corps féminin plus fin, jambes serrées, etc.). Parfois des représentations plus humoristiques reprennent également des stéréotypes basés sur le sexe.

Des initiatives politiques ou citoyennes tentent de faire évoluer ces constats. Ainsi, en 2016, le président des États-Unis Barack Obama signait une loi, intitulée « Babies Act », qui oblige les administrations fédérales à équiper les toilettes publiques pour hommes de tables à langer. La ville de New York a, quant à elle, promulgué une nouvelle loi en 2018, qui rend obligatoire l'installation de tables à langer dans toutes les toilettes des bâtiments publics ou ouverts au public. Une initiative a également été lancée sur les réseaux sociaux en 2018 par des pères qui réclament plus de tables à langer dans les toilettes pour hommes, sous le hashtag #SquatForChange. Il est possible de faire des recherches sur ces différents éléments avec les élèves.



caractères sexuels (génitaux, gonadiques, chromosomiques ou hormonaux) qui ne correspondent pas aux définitions binaires types des corps masculins ou féminins. Le terme intersexe s'emploie pour décrire une large gamme de variations naturelles du corps. Selon les expert-e-s, «entre 0,05% et 1,7% de la population mondiale naît avec des caractères intersexués, le haut de la fourchette étant comparable à la proportion de personnes aux cheveux roux».

Les personnes transgenres ne se reconnaissent, quant à elles, pas ou en partie seulement dans le sexe qui leur a été assigné à la naissance. Pour ces personnes, et pour toutes les personnes qui présentent des identités ou des expressions de genre différentes, le questionnement autour des toilettes peut être un enjeu important d'inclusion. Plusieurs initiatives visant à proposer des toilettes mixtes ont émergé, en Suisse, au Canada ou aux États-Unis par exemple, où de nombreuses universités et écoles ont créé des toilettes inclusives, ou neutres du point de vue du genre, avec pour objectif de rendre ces lieux d'étude inclusifs pour tous et toutes. Il est possible d'effectuer une recherche avec les élèves sur la manière dont ont été symbolisées ces toilettes mixtes.

Note d'information des Nations Unies, disponible en ligne : https://unfe.org/system/unfe-67-UNFE_Intersex_Final_FRENCH.pdf

Il peut être intéressant d'effectuer une recherche avec les élèves sur les pays qui ont adopté une troisième option dans les formulaires officiels, permettant aux personnes intersexes, transgenres ou qui ne s'identifient pas comme homme ou femme d'avoir une case d'identité non binaire comme option. L'Allemagne, par exemple, a adopté en 2018 une modification des certificats de naissance, sur lesquels la mention divers apparaît à côté de féminin et masculin. D'autres pays en Europe se sont également engagés sur cette voie, comme les Pays-Bas ou l'Autriche. En Suisse, plusieurs objets ont été soumis au Conseil fédéral, qui devra rendre un rapport.

La Fondation Agnodice, dont la mission est de promouvoir en Suisse une société considérant les variations de l'identité de genre et du développement sexuel comme une richesse relevant de la diversité humaine, a publié un guide de bonnes pratiques destiné aux professionnel-le-s des établissements scolaires concernant les changements de genre à l'école : https://agnodice.ch/wp-content/uploads/2018/07/Guide_des_bonnes_pratiques_WEB2_2018.pdf



Les pictogrammes des panneaux de signalisation

Demander aux élèves d'établir une liste des personnages représentés sur les panneaux de signalisation. Après quelques jours d'observation, demander aux élèves quels constats elles et ils peuvent faire sur les panneaux de signalisation : les femmes et les hommes sont-ils et elles représenté-e-s de manière égalitaire ?

Le constat qui devrait émerger est que les femmes sont très peu représentées sur les panneaux. Les seuls personnages féminins sont représentés sur le panneau signal de danger enfants (petite fille avec son grand frère), le panneau signalant une zone piétonne et une zone de rencontre (femme avec enfant) et le panneau indiquant un chemin pour piétons (homme avec enfant fille). Faire remarquer aux élèves que lorsqu'un personnage féminin est représenté, il est toujours accompagné d'un autre personnage. Ouvrir la discussion sur ce point : est-ce la réalité ? Les filles sont-elles toujours accompagnées dans l'espace social ? Pourquoi les panneaux représentent-ils les personnages ainsi selon les élèves ?

Demander aux élèves d'inventer d'autres manières de représenter certains panneaux de signalisation (par exemple demander aux élèves de réinterpréter le panneau de signal «Attention enfants», le panneau «Zone rencontre» ou le panneau «Zone piétonne»). Échanger sur les projets des élèves.

Il est également possible d'afficher sur un écran les différents panneaux de signalisation et de réaliser une observation directement avec les élèves.

L'ensemble des panneaux de signalisation suisses peuvent être trouvés sur internet, en recherchant *Liste des signaux officiels de la Confédération suisse*.



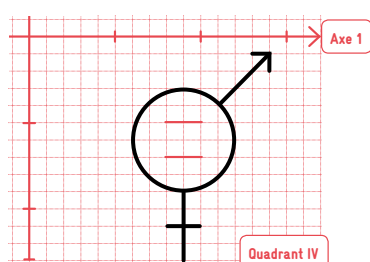
Conclusion

La création de symboles égalitaires a été rendue nécessaire pour attirer l'attention sur les inégalités qui subsistent encore entre les hommes et les femmes, à différents niveaux. La séquence a permis de découvrir l'un de ces symboles. Les caractéristiques qui sont à l'heure actuelle, et dans nos pays, associées au féminin et au masculin sont des constructions sociales. Elles peuvent se matérialiser dans des représentations visuelles, telles que les pictogrammes, qui ne sont pas neutres dans les messages qu'ils véhiculent.

Par ailleurs, à l'heure actuelle, une répartition binaire entre d'un côté les femmes et de l'autre les hommes est parfois effectuée. De nombreuses personnes ne se retrouvent pourtant pas dans ces catégories.

Éléments de correction

Des pictogrammes



Prolongements

Effectuer une recherche ou ouvrir la discussion sur d'autres symboles, en lien avec l'égalité entre les femmes et les hommes, ou d'autres luttes pour les droits humains.

Visées égalitaires

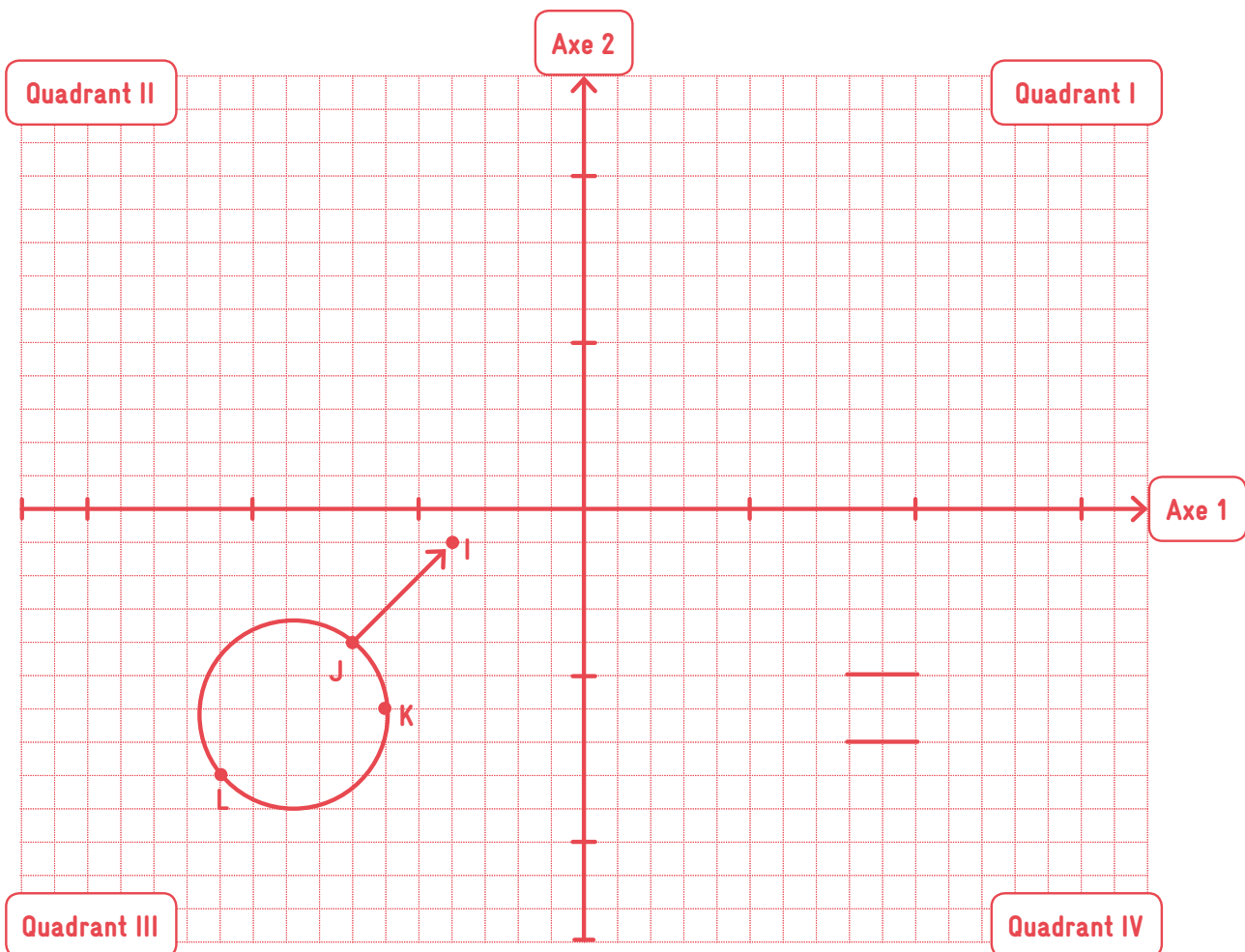
Le monde social se répartit souvent à l'heure actuelle selon une bicatégorisation entre femmes et hommes ou féminin et masculin. Il s'agit d'une construction sociale. Il en est de même de certains symboles, qui s'appuient sur des représentations stéréotypées des attributs dévolus aux femmes ou aux hommes. Il est important d'ouvrir la discussion avec les élèves sur les processus qui visent à associer certaines caractéristiques au féminin et d'autres au masculin, afin de développer un regard critique sur cette manière de catégoriser selon les sexes. Il s'agit ainsi de prendre conscience qu'il ne s'agit pas uniquement d'idées, celles-ci se matérialisant dans des pictogrammes, des formulaires, etc., qui sont intégrés comme des repères. Une pensée critique peut être développée sur ces aspects, permettant par exemple de réaliser des pictogrammes non stéréotypés. Certains symboles sont ainsi parfois réinterprétés et transformés pour transmettre un message égalitaire. La réalisation de tels symboles permet d'attirer l'attention sur les inégalités qui subsistent encore entre les hommes et les femmes, à différents niveaux. Par ailleurs, d'autres symboles représentant l'inclusion de tous et toutes de manière plus large, y compris les personnes qui ne s'identifient pas au sexe assigné à la naissance et/ou à la binarité des sexes, voient actuellement le jour, cherchant à offrir une société inclusive pour chacun-e, quel que soit son parcours, son identité ou son expression de genre.



Des pictogrammes

Prénom :

Place les points dans les différents quadrants selon les consignes.



Exercice 1

Place les points suivants selon leurs coordonnées :

- | | |
|-------------------|------------------|
| A (6 ; 7) | E (9 ; 0) |
| B (9 ; 10) | F (8 ; 2) |
| C (12 ; 7) | G (9 ; 4) |
| D (10 ; 2) | H (9 ; 7) |

- Relie, au compas, les points **ABCG** par un cercle de centre **H**.
- Relie ensuite, à la règle, les points **E** et **G** entre eux ; ainsi que les points **D** et **F**.
- Observe le pictogramme que tu as fait apparaître.



Exercice 2

Indique les coordonnées des points **I**, **J**, **K**, **L** situés dans le quadrant III.

I (.....;.....) **K** (.....;.....)

J (.....;.....) **L** (.....;.....)

Exercice 3

Dans le quadrant **IV**, réalise les isométries suivantes :

1. Trace l'image de la figure **A' B' C' D' E' F' G' H'** obtenue par translation de la figure du quadrant **I**.
Les coordonnées de **B'** sont : (9; -3);
 2. Construis la figure **I' J' K' L'** obtenue par translation de la figure **I J K L** qui amène **I** à **I'**.
Pour t'aider, voici les coordonnées de **I'** : (14; -1).
- Observe le pictogramme que tu as fait apparaître.



Dis-moi ce que tu lis et je te dirai qui tu es...

La séquence en deux mots

La séquence vise à ouvrir la discussion sur la fréquentation des bibliothèques et le type de lecture selon le sexe et l'âge. Elle permet de travailler sur la réflexion, l'émission d'hypothèses et invite les élèves à échanger leurs idées et leurs avis.

Les activités visent à interroger la répartition des types de lecture, répartition très souvent liée au genre.

Objectifs du Plan d'études romand

Domaines disciplinaires	MSN 25	Représenter des phénomènes naturels, techniques, sociaux ou des situations mathématiques: ... en identifiant des invariants d'une situation ... en triant et organisant des données ... en communiquant ses résultats et ses interprétations ... en explorant des situations aléatoires et en se confrontant au concept de probable ... en se posant des questions et en définissant un cadre d'étude
	Français L1 25	Conduire et apprécier la lecture d'ouvrages littéraires. ... en accroissant le champ de ses lectures

Capacités transversales	Collaboration	Prise en compte de l'autre
	Pensée créatrice	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de la pensée divergente • Concrétisation de l'inventivité
	Démarche réflexive	Élaboration d'une opinion personnelle

NB : Les objectifs peuvent dépendre du choix des activités.

Déroulement

Mise en situation

Lire aux élèves le titre de la séquence « Dis-moi ce que tu lis et je te dirai qui tu es ».

Préciser le contexte aux élèves : cette phrase est une citation de François Mauriac, écrivain français du XX^e siècle, membre de l'Académie française et Prix Nobel de littérature en 1952. Il a la réputation d'avoir été un écrivain engagé, qui a manifesté à plusieurs reprises son avis en matière de politique ou lors de conflits armés.

Demander aux élèves pourquoi, à leur avis, François Mauriac a écrit cette citation ? Que signifie-t-elle ? Demander aux élèves si elles et ils sont d'accord avec cette citation ?



Activités



Observation des graphiques



Demander aux élèves si, selon elles et eux, filles et garçons lisent le même type d'ouvrages. Demander quelles pourraient être les différences selon elles et eux (les filles lisent plus de romans, les garçons lisent plus de bandes dessinées, par exemple). Laisser les élèves émettre des hypothèses sur les différences de pratiques de la lecture.

Annoncer que la classe va confronter ces hypothèses à deux statistiques suisses.

Demander aux élèves d'observer le premier graphique (*Fréquentation des bibliothèques ou médiathèques*, p.105), les interroger sur ce qu'elles et ils en comprennent :

- De quoi s'agit-il ?
- À quoi correspondent les différents codes de couleur ?
- Quelles sont les différentes catégories de comparaison ?
- Pourquoi y a-t-il deux colonnes de résultats ?
- Etc.

Demander ensuite aux élèves, par groupes de deux, de répondre aux questions concernant le premier graphique (p.107) puis discuter ensemble oralement des réponses et confronter les opinions des élèves.

Procéder de même pour le second graphique (*Lecture de BD*, p.106) (observation, compréhension du contexte, réponse aux questions, discussion).



Retour au titre...

Demander aux élèves quelle signification revêt le titre pour eux à présent. Sont-ils toujours d'accord ou en désaccord (selon leur opinion de départ) avec ce titre ? Susciter la discussion et l'échange de points de vue.

Demander aux élèves quels types de livres elles et ils aiment lire. Demander aux élèves d'amener l'une de leurs lectures coup de cœur, c'est-à-dire un livre qu'elles et ils aiment particulièrement et qu'elles et ils pourraient conseiller à une autre personne pour lui faire aimer son genre littéraire préféré. Préciser que tous les types de livres peuvent être amenés. Instaurer un cadre de respect autour des livres amenés : chacun-e a le droit d'apprécier tout type d'ouvrages et personne ne peut juger cela. L'important est d'avoir du plaisir dans la lecture et d'oser échanger sur ses préférences, quelles qu'elles soient.

Pour les élèves qui ne lisent pas en dehors de l'école, il est possible de leur demander de présenter un ouvrage qui a été lu dans le cadre de l'école et qui a été apprécié.



Conclusion

Durant la conclusion de la séquence, il est important que chaque enfant puisse exprimer librement ses préférences en matière de lecture. Il est nécessaire de revenir également sur le fait qu'un garçon peut avoir envie de lire des livres plus romantiques et/ou qu'une fille peut avoir envie de lire des BD ou des romans d'aventure ou de fantasy. En aucun cas, le fait d'être fille ou garçon ne devrait empêcher de lire certains types d'ouvrages.

Il est important de relever que, si des différences d'appréhension de la lecture peuvent exister, elles sont à lier à la socialisation différenciée des garçons et des filles, qui sont pour les premiers encouragés dès l'enfance à être actifs, à pratiquer des jeux d'extérieur, etc., et pour les secondes encouragées à pratiquer des activités plutôt calmes, tournées vers l'intérieur. Les filles sont ainsi plus encouragées à lire.

Prolongements

- Se rendre à la bibliothèque et observer comment sont organisées les collections de livres dans la bibliothèque. Interviewer le ou la bibliothécaire sur la manière dont elle ou il choisit les ouvrages à commander.
- Réaliser une observation, en bibliothèque ou librairie, des couvertures d'ouvrages, afin de faire réfléchir les élèves sur le marketing genré de la littérature et comment celui-ci peut influencer les choix des lectures.
- Réaliser une recherche sur les statistiques des pratiques de lecture de mangas.
- Réaliser un mini-exposé sur un livre, emprunté à la bibliothèque. Un résumé peut être mis à la disposition des camarades de classe qui souhaiteraient l'emprunter à leur tour par la suite.
- Réaliser une liste de ses lectures de l'année (titre, auteur, genre, résumé, avis personnel).

Visées égalitaires

La séquence permet d'ouvrir la réflexion sur les différences entre filles et garçons dans la pratique de la lecture. Les statistiques montrent que les filles lisent plus souvent que les garçons. Les femmes sont également plus souvent inscrites dans une bibliothèque. Cependant, le type de lecture peut amener des nuances. Ainsi, les garçons sont majoritaires dans la lecture de bandes dessinées. Les filles sont, selon les statistiques, plus attirés que les garçons par les romans de fiction, les livres dont le héros ou l'héroïne est un·e adolescent·e, les romans sentimentaux. Les garçons, quant à eux, choisissent majoritairement les romans de science-fiction et d'aventures. Il existe ainsi une différence de genre dans les choix de livres : «La différence ne se situe pas tant, ici,



entre fiction et réalité, puisqu'on retrouve ces deux actes de lecture dans les genres déclarés de chaque côté, mais plutôt entre monde imaginaire et monde réel. Les filles s'intéressent davantage aux histoires « possibles » et vraisemblables, à défaut d'être véridiques, qui mettent en jeu les rouages et roueries de l'âme humaine, tandis que les garçons préfèrent les intrigues nouées dans des décors étrangers à leur environnement, qu'il s'agisse d'espaces intergalactiques ou antarctiques. On retrouve là une répartition classique des différences, à tel point intériorisées qu'elles en deviennent naturalisées, différences mises en évidence tant par les sociologues que par les anthropologues : aux garçons l'action et le monde extérieur, aux filles la « psychologie » et la gestion des relations humaines » (Détrez, 2006). Ainsi, ces différences d'appréhension de la lecture sont à lier à la socialisation différenciée des garçons et des filles, qui sont pour les premiers encouragés dès l'enfance à être actifs, à pratiquer des jeux d'extérieur, etc., et pour les secondes encouragées à pratiquer des activités plutôt calmes, tournées vers l'intérieur. Les filles sont ainsi plus encouragées à lire. Il est à noter par ailleurs que plus on lit, meilleur lecteur ou lectrice on devient. Les filles développent alors de meilleures compétences, qui peuvent amener de meilleurs résultats à l'école.

Les résultats de l'enquête PISA montrent ainsi de meilleures performances des filles que des garçons en lecture (PISA, 2012). Il est cependant important de relever que la variable de la classe sociale vient également influencer de manière importante les pratiques de la lecture.

Il est ainsi nécessaire de faire réfléchir les élèves et d'interroger les stéréotypes de genre qui amènent à une différenciation des parcours de lecteurs et de lectrices. Pouvoir se distancier des stéréotypes de genre pour des élèves qui aiment lire, ou pouvoir être reconnu-e comme lecteur ou lectrice est important pour permettre à chacun et chacune de développer son attrait pour la lecture, quelle que soit la fréquence ou le type de lecture affectivée.

Une référence pour aller plus loin

Détrez, Christine et Renard, Fanny. (2008). « *Avoir bon genre ?* » : les lectures à l'adolescence. In *Le français aujourd'hui*. 2008/4 (No 163), pp. 17 à 27. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2008-4-page-17.htm>

Détrez Christine. (2006). *Adolescents et lecture : une question de genre ?*

Disponible en ligne : <http://www.lecturejeunesse.org/articles/adolescents-et-lecture-une-question-de-genre/>

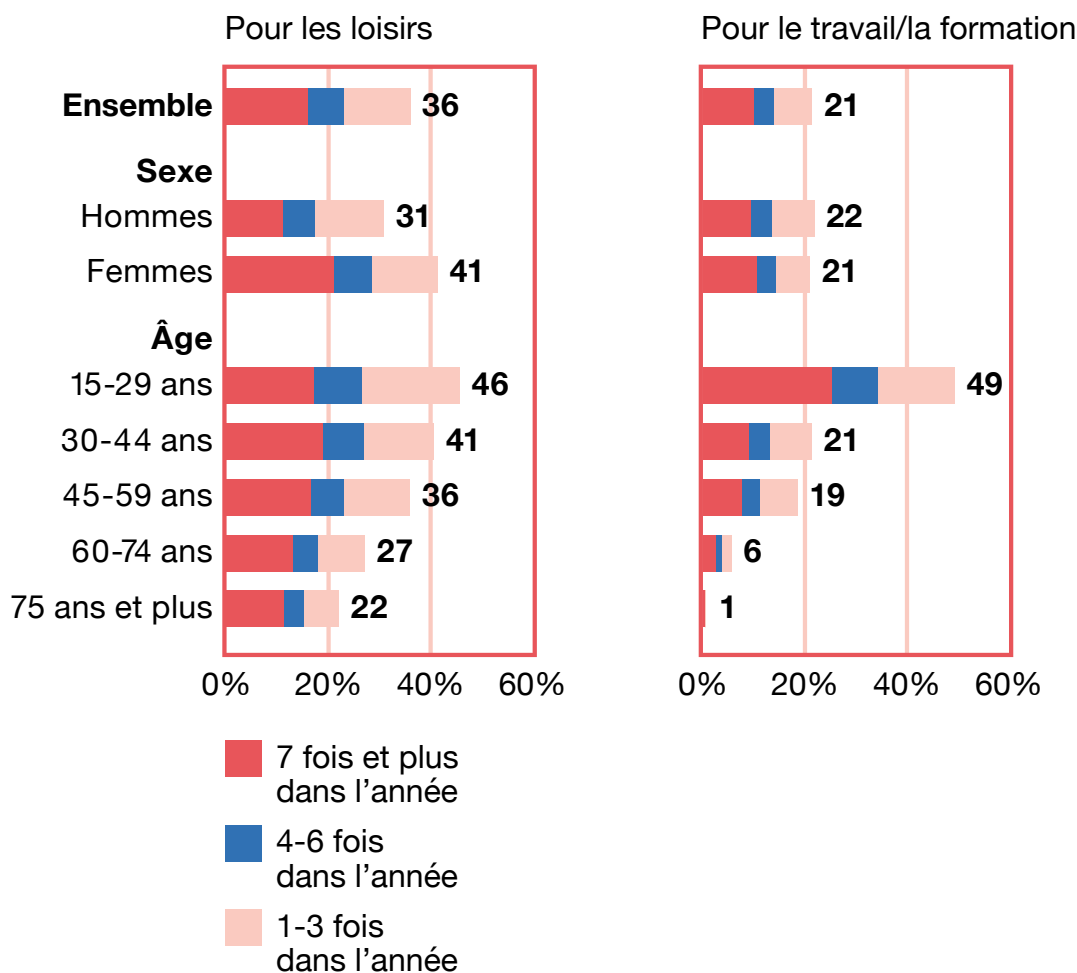
Nidegger, Christian (coord.) (2014). PISA 2012 : Compétences des jeunes Romands. Résultats de la cinquième enquête PISA auprès des élèves de fin de scolarité obligatoire. Neuchâtel : IRDP. Disponible en ligne : https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/ursp/Publications/Autres_publications/pisa-2012_compet_jeunes_romands_rapport-romand_2014.pdf



Fréquentation des bibliothèques ou médiathèques

Graphique 1

Fréquentation des bibliothèques ou médiathèques, selon la finalité et selon le profil sociodémographique, en 2014



Exemple - clé de lecture du graphique, 1^{re} ligne (ensemble)

Les femmes et les hommes sont 36% à lire pour leurs loisirs. On trouve ce chiffre en regardant toute la longueur du trait (rouge foncé, bleu et rouge clair ensemble). Trente-six pour cents, cela veut dire que, sur un groupe de 100 personnes, il y en a 36 qui lisent pour leurs loisirs.

Environ 18% d'entre elles et eux lisent sept fois et plus dans l'année. On trouve ce chiffre en regardant le trait rouge foncé. Cela veut dire qu'il y a 18 personnes sur un groupe de 100 qui lisent sept fois et plus dans l'année.

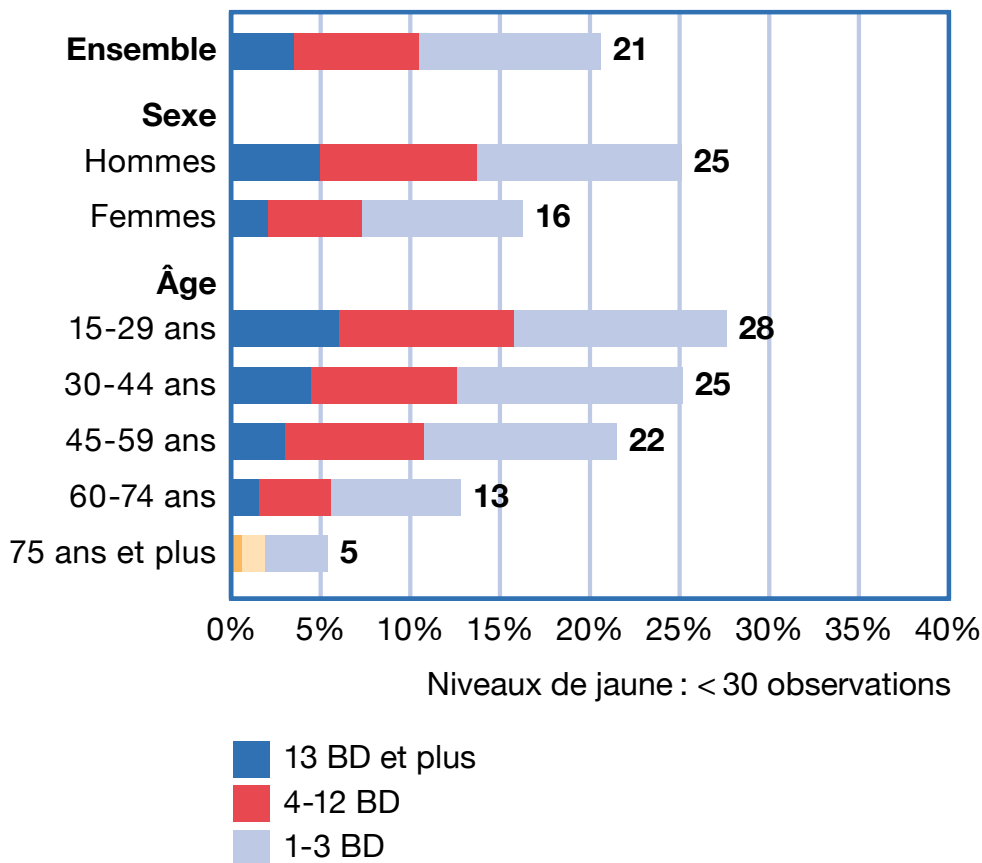
Adapté de : Office fédéral de la statistique, Statistique des pratiques culturelles. Fréquentation des bibliothèques ou médiathèques, selon la finalité et selon le profil sociodémographique, en 2014. OFS 2017. Disponible en ligne : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/graphiques.assetdetail.3282132.html>



Lecture de BD

Graphique 2

Lecture de BD, selon le profil sociodémographique, en 2014



Exemple - clé de lecture du graphique, 1^{re} ligne (ensemble)

Les femmes et les hommes sont 21% à lire des bandes dessinées. On trouve ce chiffre en regardant toute la longueur du trait (bleu foncé, rouge et bleu clair ensemble). Cela veut dire qu'il y a 21 personnes sur un groupe de 100 qui lisent des BD.

Environ 3% d'entre elles et eux en lisent 13 et plus par année. On trouve ce chiffre en regardant le trait bleu foncé. Cela veut dire qu'il y a 3 personnes sur un groupe de 100 qui lisent des BD 13 fois ou plus dans l'année.



Questions sur le graphique 1

Prénom :

Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
Selon ce graphique, les femmes fréquentent davantage les bibliothèques que les hommes.		
Dans l'ensemble, les personnes interrogées lors de cette étude lisent davantage pour les loisirs que pour leur formation ou leur travail.		
Selon ce graphique, les femmes lisent, pour le travail ou la formation, autant que les hommes.		
Parmi les personnes interrogées, les personnes âgées lisent davantage que les plus jeunes.		

Invente une question en te basant sur le graphique :

.....		
-------	--	--

À ton avis...

Pourquoi les personnes plus âgées lisent-elles peu, voire pas du tout, pour leur travail ou leur formation ?

.....

.....

.....

Pourquoi les personnes entre 15-29 ans lisent-elles davantage que les 30-59 ans pour leur travail ou leur formation ?

.....

.....



Estime le pourcentage de femmes et d'hommes qui lisent 7 fois par année ou plus pour leurs loisirs :

Environ% de femmes lisent 7 fois ou plus par année pour leurs loisirs.

Environ% d'hommes lisent 7 fois ou plus par année pour leurs loisirs.

Des conseils pour t'aider

- Pour estimer ce pourcentage et donner ta réponse, tu dois regarder dans le graphique la ligne où il est écrit Femmes tout d'abord.
- Regarde ensuite la longueur du trait rouge foncé et observe en bas du graphique de quel pourcentage cela s'approche.
- Tu peux ainsi estimer le pourcentage de femmes qui lisent 7 fois ou plus par année pour leurs loisirs. Tu ne pourras pas trouver un nombre précis, c'est une estimation que tu dois faire en observant le graphique!
- S'il y a par exemple 5%, cela veut dire qu'il y a 5 femmes sur 100 dans la population qui lisent 7 fois et plus par année pour leurs loisirs.
- Fais ensuite la même chose avec la ligne où il est écrit Hommes.

Pourquoi, selon toi, y a-t-il une différence ? (Il n'y a pas de réponse juste ou fausse, tu peux écrire ce que tu penses!)

.....

.....

.....

.....

.....



Questions sur le graphique 2

Prénom :

Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
Selon ce graphique, les femmes lisent moins de BD que les hommes.		
Ce sont les 15-29 ans qui lisent le plus des BD.		
La majorité des personnes lisent 13 BD et plus par année.		

Invente une question en te basant sur le graphique :

.....		
-------	--	--

À ton avis...

Pourquoi les 15-29 ans lisent-ils davantage de BD que les personnes âgées de 60 ans et plus ?

.....

.....

Selon le graphique, environ 2% de femmes et environ 5% d'hommes lisent 13 BD et plus par année. Cela veut dire que, sur un groupe de 100 femmes, il y en a 2 qui lisent au moins 13 BD par année, et sur un groupe de 100 hommes, il y en a 5 qui lisent au moins 13 BD par année. On peut trouver ce pourcentage en regardant les lignes *Femmes* et *Hommes* du graphique, et en estimant la longueur du trait bleu foncé.

Il y a donc plus d'hommes que de femmes qui lisent des BD souvent.



Pourquoi, selon toi, y a-t-il une différence ? (Il n'y a pas de réponse juste ou fausse, tu peux écrire ce que tu penses!)

Le graphique indique que 25% d'hommes lisent au moins une BD par année. Cela veut dire que, sur un groupe de 100 hommes, combien sont-ils à lire au moins une BD par année ?

Et quand on dit qu'il y a 16% de femmes qui lisent au moins une BD, ça veut dire combien de femmes sur un groupe de 100 qui lisent une BD au moins par année ?



La politique : au Conseil national

La séquence en deux mots

La séquence permet d'appréhender une représentation statistique sous forme de graphique et d'ouvrir la discussion sur la représentation des femmes en politique, plus particulièrement au Conseil national.

Elle permet d'ouvrir une réflexion avec les élèves sur la faible représentation des femmes en politique et de les inciter à formuler des hypothèses d'explications.

Objectifs du Plan d'études romand

Domaines disciplinaires	Mathématiques MSN 25	Représenter des phénomènes naturels, techniques, sociaux ou des situations mathématiques : ... en imaginant et en utilisant des représentations visuelles (codes, schémas, graphiques, tableaux, ...) ... en triant et en organisant des données ... en communiquant ses résultats et ses interprétations
	Citoyenneté SHS 24	Identifier les formes locales d'organisation politique et sociale : ... en distinguant les divers acteurs et la répartition des responsabilités ... en s'initiant au fonctionnement de la société civile et politique de sa commune et de son canton

Capacités transversales	Collaboration	Prise en compte de l'autre
	Pensée créatrice	Développement de la pensée divergente
	Démarche réflexive	Élaboration d'une opinion personnelle

NB : Les objectifs peuvent dépendre du choix des activités.

Déroulement

Mise en situation

Expliquer aux élèves l'organisation politique de la Suisse et le fonctionnement du Conseil national. Observer avec elles et eux une représentation schématisée de l'organisation de l'État fédéral, par exemple celle mise à disposition par le site de la Confédération suisse, www.ch.ch.

En Suisse, une séparation des pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire) est respectée à tous les niveaux de l'État. Cette séparation des pouvoirs a été instaurée lors de la création de l'État fédéral en 1848.

La séparation des pouvoirs, site de la Confédération suisse : <https://www.ch.ch/fr/democratie/federalisme/la-separation-des-pouvoirs/>



Le pouvoir exécutif met en œuvre les lois et les politiques publiques. Au niveau de la Suisse, le Conseil fédéral est le gouvernement. Il gère les affaires courantes et met en œuvre les lois et politiques adoptées par le Parlement. Le Conseil fédéral est constitué de sept personnes, dont chacune dirige un département.

Le pouvoir législatif élabore les lois. Il est constitué du Conseil national et du Conseil des États. Le Conseil national est l'assemblée qui représente la population suisse. Il est composé de 200 député·e·s, élu·e·s par le peuple suisse (le nombre de sièges attribué à chaque canton est proportionnel à sa population) et il est renouvelé tous les quatre ans. Le Conseil des États se compose de 46 représentant·e·s des cantons (Obwald, Nidwald, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Appenzell Rhodes-Extérieures et Appenzell Rhodes-Intérieures y délèguent chacun un·e représentant·e, tandis que les autres cantons en élisent deux).

Le Conseil national et le Conseil des États forment le Parlement. Le Parlement élabore les lois et surveille la gestion du Conseil fédéral et du Tribunal fédéral.

Le pouvoir judiciaire administre la justice. Le Tribunal fédéral est la cour suprême de la Suisse. Il veille à l'application uniforme du droit et protège les droits des citoyennes et des citoyens.

Remarquer avec les élèves que les pouvoirs sont séparés à tous les niveaux de l'État à la Confédération, dans les cantons et les communes. Leur demander pourquoi, selon elles et eux ? (Éviter la concentration du pouvoir entre quelques personnes ou institutions, prévenir les abus.)

Activités



Observation des graphiques



Représentation en graphique et interprétations – le Conseil national

Observer avec les élèves plus particulièrement le Conseil national, qui représente la population suisse. Interroger les élèves sur leurs représentations quant à la composition de cette assemblée :

- D'après vous, que signifient les couleurs représentées dans l'illustration de l'hémicycle ?
- Y a-t-il des femmes dans cette assemblée ? Pourquoi ?
- Est-il important qu'elles soient représentées ? Pourquoi ?
- Selon les élèves, y a-t-il autant de femmes que d'hommes élu·e·s ? Quelle proportion d'hommes ? De femmes ?

Distribuer le document *La politique au Conseil national* (p.117) aux élèves qui le complètent, individuellement ou par groupes de deux. Observer avec les élèves que le graphique commence en 1971. Demander aux élèves pourquoi (les femmes ont obtenu les droits d'éligibilité et de vote en 1971 en Suisse au niveau fédéral).

Avec l'ensemble de la classe, réaliser une mise en commun. Confronter les stratégies, les solutions et les idées des élèves.

À la suite de cet exercice, effectuer une recherche avec les élèves sur les personnes, femmes et hommes, qui représentent le canton au Conseil national. Sur la représentation cantonale, combien de femmes sont-elles élues ? Que peut-on en dire par rapport au nombre de femmes élues au Conseil national ?

Voir le site de la Confédération suisse, www.ch.ch, qui présente de nombreux éléments en lien avec la politique suisse, et notamment la page Démocratie, qui présente le système politique suisse : <https://www.ch.ch/fr/democratie/federalisme/>

Voir également le « Guide d'apprentissage, La Confédération en bref – 2018 », édité par la Chancellerie fédérale : https://www.bk.admin.ch/dam/bk/fr/dokumente/komm-ue/Buku2018/Buku2018.pdf.download.pdf/BUKU_2018_FR.pdf

Le plan de la salle est disponible en ligne : <https://www.parlament.ch/fr/organe/conseil-national/plan-sieges-cn#>

Il peut être intéressant d'analyser également la représentation des femmes au Conseil des États.

Suivant la taille du canton, et, de ce fait, le nombre d'élu·e·s du canton, il peut être difficile d'établir une comparaison.

Voir le site internet du Parlement suisse, *L'Assemblée fédérale – Le Parlement suisse*, qui présente les élu·e·s (portraits, noms, partis) par canton : <https://www.parlament.ch/fr/organe/conseil-national/membre-conseil-national-par-canton>



Observer avec les élèves que le site internet du Parlement suisse propose une page intitulée *Femmes politiques*.

Pourquoi selon elles et eux ? La rubrique vise à encourager les femmes à se lancer en politique. Elle présente les débats actuels pour l'égalité entre les sexes.

Site internet du Parlement suisse, rubrique Femmes politiques : www.parlament.ch/fr/über-das-parlament/femmes-politiques



Et dans mon canton ?

Demander aux élèves si elles et ils connaissent des élu-e-s cantonaux. Expliquer aux élèves que le fonctionnement est le même, avec un organe législatif (Grand Conseil) et un organe exécutif (Conseil d'État).

Effectuer une recherche avec les élèves sur les représentant-e-s du Conseil d'État dans le canton. Qui est le ministre ou la ministre chargé-e de l'école ? Les élèves le ou la connaissent-elles ou ils ?

Combien de femmes sont élues au Conseil d'État ?

Dans les législatifs cantonaux, la proportion de femmes varie entre 15 et 38%. On trouve en tête Bâle-Campagne (38%), suivi de Zurich (34%), Argovie et Berne (env. 32%). La représentation des femmes dans les parlements cantonaux, qui s'établit à 26% en moyenne, est inférieure à celle constatée au niveau fédéral.

Source : *Femmes Pouvoir Histoire. Politique de l'égalité et des questions féminines en Suisse 2001–2017*. Chapitre 1, Politique/Participation politique. Berne, 2017. Publié sur www.comfem.ch. État des données en octobre 2015.



Portrait d'une conseillère nationale ou cantonale

Les élèves, par groupe de deux ou trois, choisissent une conseillère nationale, de leur canton ou non, qu'elles et ils vont présenter à la classe.

Aider les groupes à effectuer le choix d'une personnalité sur laquelle elles et ils vont effectuer des recherches. Pour cela, discuter avec les élèves de l'importance pour elles et eux de choisir un parti politique ou de choisir sur la base d'autres critères (le canton, l'âge, l'origine, etc.).

Pour la présentation de leur personnalité politique, les consignes suivantes sont données à la classe :

Vous devez présenter le parcours de votre personnalité politique, au niveau politique ainsi qu'éventuellement son parcours professionnel. Présenter le parti politique auquel elle appartient. Effectuer une recherche sur des interpellations, motions ou postulats que la personne a déposés.

Pour aider à la recherche, il est possible de regarder sur le site du parti politique de la personne. Parfois, elles ont également leur propre page sur internet. Pour les conseillères nationales, voir sur le site internet du Parlement, où chaque parlementaire a sa biographie et les interpellations, motions ou postulats déposés.

Après avoir effectué le choix d'une personnalité, les groupes effectuent des recherches sur leur personnalité politique sur internet et prennent note des éléments à présenter à la classe. Elles et ils recherchent également une photographie de leur personnalité. Chaque groupe prépare un panneau comportant le nom, le parti politique, une photographie, et éventuellement quelques éléments marquants de leurs recherches ou illustrant particulièrement leur personnalité politique. Les élèves présentent également ce qu'elles et ils vont dire de la personnalité politique choisie, à l'aide de notes pour les aider pendant leur exposé.

Il est nécessaire de donner des indications claires aux élèves sur le respect des opinions politiques de chacun-e. Pour l'enseignant-e, il s'agit également de bien préparer la discussion en prenant en compte les thématiques qui peuvent toucher certain-e-s élèves tout particulièrement (questions en lien avec la migration, questions en lien avec les violences domestiques, etc.).

Rappeler aux élèves ce que sont les interpellations, motions et postulats. Voir par exemple le lexique du Parlement, sur le site www.parlament.ch : <https://www.parlament.ch/fr/%C3%BCber-das-parlament/parlamentsw%C3%B6rterbuch>

Voir sous <https://www.parlament.ch/fr> > rubrique Conseil national > rubrique Les membres > choisir par exemple par canton et sélectionner un-e parlementaire.



Mettre deux groupes ensemble. Chaque groupe présente son exposé à l'autre groupe. À la suite de la présentation, les groupes échangent sur des propositions d'améliorations de leurs productions (quels éléments étaient peu clairs, quels éléments manquaient, comment était la présentation de manière générale, comment est le panneau que le groupe présente, etc.). Sur la base de ces retours, chaque groupe améliore sa production.

Chaque groupe présente enfin la conseillère nationale ou cantonale choisie à la classe.



Et dans mon village – et dans ma ville ?

Demander aux élèves si elles et ils connaissent des élu-e-s de leur ville ou de leur village. De qui se compose la municipalité du lieu où vivent les élèves ?

Demander aux élèves, par groupes, d'effectuer une recherche sur le site du village ou de la ville. Si des élèves de plusieurs villages sont réuni-e-s dans une même classe, faire travailler ensemble les élèves sur leur propre village.

Chaque groupe présente ensuite le résultat de sa recherche : qui sont les élu-e-s à l'exécutif de la ville ou du village, de quels dicastères ont-elles et ils la charge, quelle est la proportion de femmes, etc. Il peut également être intéressant de rechercher de quels partis politiques sont les élu-e-s, ou, dans les petits villages, de rechercher quelles autres fonctions professionnelles exercent les élu-e-s.

Chaque groupe prépare ensuite des questions pour une interview de la municipalité. Les élèves réfléchissent en petits groupes aux questions qui pourraient être posées aux élu-e-s (sur des projets actuels, sur leur choix de faire de la politique, sur leurs orientations politiques, sur leur avis concernant la représentation des femmes au sein de leur exécutif, sur les projets en cours concernant les jeunes, etc.). Chaque groupe présente ensuite à la classe ses idées de questions. La classe débat des questions et choisit celles qui seront adressées à l'exécutif.

La classe rédige ensuite un courrier à l'attention de la municipalité, leur demandant d'accorder un entretien à la classe, en les invitant en classe ou en proposant une visite de la municipalité. La liste des questions est jointe au courrier.

Il peut être intéressant de s'intéresser à la politique locale lors des élections communales, cantonales ou fédérales, en présentant les candidats et les candidates et leurs programmes aux élèves et en leur demandant pour qui elles et ils voteraient. Organiser un débat entre les élèves sur les candidat-e-s.

Conclusion

Depuis l'obtention du droit de vote et d'éligibilité en 1971, plusieurs femmes sont entrées au Parlement. Mais leur représentation est toujours très minoritaire. Le Parlement, tout comme les exécutifs et législatifs cantonaux et communaux, représentent la population suisse. Il est donc essentiel de souligner l'importance d'une représentation équilibrée, tant du point de vue du sexe ou de l'âge, etc., par exemple. À l'heure actuelle, des freins amènent certaines femmes à ne pas se présenter en politique. Il est important que les femmes comme les hommes, les personnes jeunes ou moins jeunes, expérimenté-e-s ou non, osent se lancer en politique selon l'envie, car une représentation équilibrée de la société est nécessaire.



Prolongements

- Visionner avec les élèves la vidéo moitié-moitié, réalisée par la Commission fédérale pour les questions féminines (CFQF), qui vise à encourager davantage de femmes à assumer des responsabilités politiques et invite les partis à mettre en place les conditions nécessaires pour cela. La vidéo donne la parole à des femmes politiques en activité issues de sept partis et de toutes les régions du pays. Elles parlent de leur travail et encouragent les femmes à s'engager en politique pour contribuer à façonner la Suisse. La vidéo peut être visionnée sur le site de la Confédération fédérale : <https://www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/themen/droits-civils-et-politiques/droits-politiques.html>
- Observer avec les élèves comment se répartit le plan des sièges au Conseil national. Dans la salle du Conseil national, un secteur est attribué à chacun des groupes parlementaires. Ceux-ci attribuent ensuite un siège fixe à chacun·e de leurs membres. Le plan de la salle est disponible en ligne : <https://www.parlament.ch/fr/organe/conseil-national/plan-sieges-cn#>!

Visées égalitaires

Alors que les femmes votent et peuvent être élues depuis plus de quarante ans en Suisse, et qu'il y a actuellement peu de différences entre les sexes dans la participation des femmes et des hommes aux votations, le nombre de femmes élues reste minoritaire. Lors des élections fédérales d'octobre 2015, la proportion de femmes a passé la barre des 30%. Le nombre de femmes élues au niveau politique ne représente ainsi pas la proportion de femmes dans la population. Bien que la représentation des femmes s'améliore lentement au sein des parlements et des gouvernements à l'échelon fédéral, cantonal ou communal, leur sous-représentation dans les organes et les fonctions politiques reste une lacune fondamentale de la démocratie suisse.

De nombreux obstacles peuvent expliquer cette faible représentation en politique, comme la socialisation différenciée dès l'enfance, le peu de modèles identificatoires, une place insuffisante faite aux femmes sur certaines listes électorales, la charge familiale et domestique qui repose encore en majorité sur les femmes, les horaires calibrés sur les parcours des hommes, le sexisme parfois encore présent dans certaines instances, etc.

La séquence permet d'ouvrir la discussion sur la représentation des femmes et des hommes en politique, au niveau fédéral, cantonal et local et de faire réfléchir les élèves au rôle de chacun·e dans la politique suisse, que ce soit en tant que futur politicien ou politicienne ou comme électeur ou électrice. Il est important de faire comprendre à chaque élève qu'aucune sphère professionnelle n'est

Site internet de la Commission fédérale pour les questions féminines : <https://www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home.html>

Observer avec les élèves si une évolution a eu lieu selon les dernières données disponibles.



réservée à l'un ou l'autre sexe et qu'en matière de politique chaque citoyen-ne (et donc chaque élève, dans un avenir proche) aura un rôle à jouer.

Des références pour aller plus loin

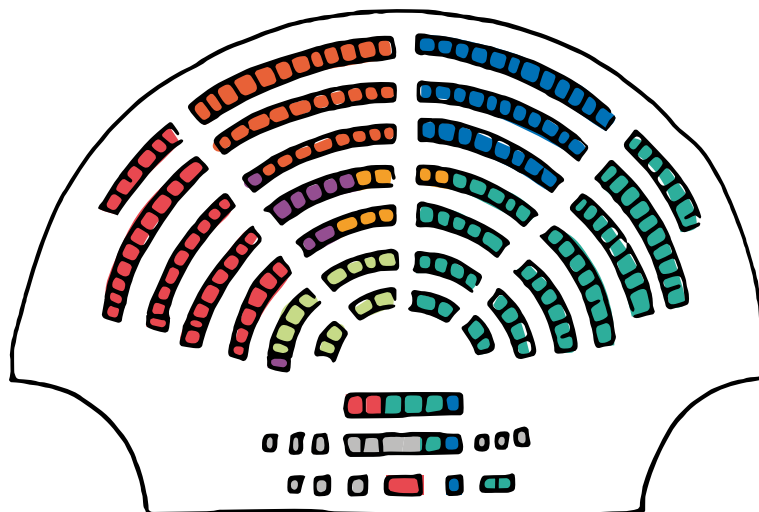
- Commission fédérale pour les questions féminines : <https://www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home.html>
La Commission fédérale pour les questions féminines. *Femmes Pouvoir Histoire. Politique de l'égalité et des questions féminines en Suisse 2001–2017*. Chapitre 1 - Politique/Participation politique. Berne. 2017.
Disponible en ligne : https://www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/histoire-de-l_egalite--femmes-pouvoir-histoire.html
- *Femmes politiques*. Site internet du Parlement suisse visant à encourager les femmes à se lancer en politique : <https://www.parlament.ch/fr/über-das-parlament/femmes-politiques>
- Office fédéral de la statistique. Page *Femmes et élections* : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/politique/elections/femmes.html>



La politique au Conseil national

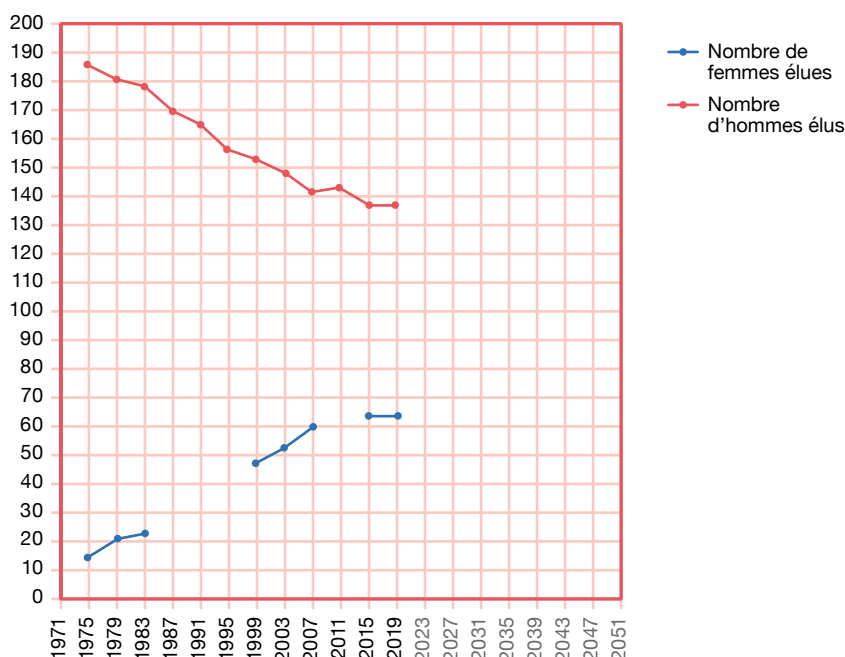
Prénom :

Complète le diagramme en points qui représente graphiquement l'évolution du nombre de femmes élues au Conseil national entre 1971 et 2015 comparativement au nombre d'hommes élus : place les points représentant le nombre de femmes élues en 1971, 1987, 1991, 1995 et 2011 au bon endroit puis relie les points.



Le Conseil national (2018).
Le plan de la salle est disponible sur le site www.parlament.ch.

Années	1971	1975	1979	1983	1987	1991	1995	1999	2003	2007	2011	2015	2019
Nombre de femmes	10	15	21	22	29	35	43	47	52	59	58	64
Nombre d'hommes	190	185	179	178	171	165	157	153	148	141	142	136



Source des données : Office fédéral de la statistique / statistique des élections / Statistique des élections / Femmes élues au Conseil national 1971-2015. Disponible en ligne : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/politique/elections/femmes.html#-1012504930>



Réponds aux questions suivantes à l'aide du diagramme complété :
Combien y a-t-il d'élu·e·s en tout au Conseil national ?

Constates-tu une évolution dans la représentation des femmes au Conseil national à travers les années ? Si oui, dans quel sens va-t-elle ?

En fonction de l'évolution constatée, et si celle-ci se poursuit de manière régulière, en quelle année estimes-tu que le Conseil national aura une représentation égale de femmes et d'hommes ?

Pour répondre à cette question, estime comment va se poursuivre la ligne des points du nombre de femmes élues (en tirant un trait) et observe à quel moment environ ton trait arrive sur le nombre 100 de l'axe vertical. Comme il s'agit d'une estimation de la progression, et qu'il n'est pas possible de prévoir l'évolution, il n'y a pas de réponse juste ou fausse !

Que penses-tu de cette évolution du nombre de femmes élues au Conseil national ?

À ton avis, comment pourrait-on agir pour encourager l'accès des femmes au Conseil national ?



À l'école : enseigner en Suisse

La séquence en deux mots

Les activités permettent d'aborder les multiples et les diviseurs, sous forme d'énigmes mathématiques.

Elles visent à ouvrir la discussion sur la représentation des femmes et des hommes dans le métier d'enseignant-e et, plus particulièrement, à constater que la représentation des femmes et des hommes est très différente suivant les années de scolarité.

Objectifs du Plan d'études romand

Domaines disciplinaires	Mathématiques MSN 22	Poser et résoudre des problèmes pour construire et structurer des représentations des nombres rationnels : ... en passant de l'énonciation (orale ou écrite) du nombre à son écriture chiffrée et inversement ... en ordonnant des nombres rationnels ... en organisant les nombres rationnels à travers les opérations ... en utilisant des propriétés des nombres entiers ... en utilisant différentes procédures de calcul (calcul réfléchi, algorithmes, répertoires mémorisés, calculatrice, ...)
	MSN 25	Représenter des phénomènes naturels, techniques, sociaux ou des situations mathématiques... ... en imaginant et en utilisant des représentations visuelles (codes, schémas, graphiques, tableaux, ...) ... en triant et en organisant des données ... en communiquant ses résultats et ses interprétations ... en mobilisant, selon la situation, la mesure et/ou les outils mathématiques.

Capacités transversales	Collaboration	Prise en compte de l'autre
	Stratégie d'apprentissage	Développement d'une méthode heuristique
	Pensée créatrice	Développement de la pensée divergente
	Démarche réflexive	Élaboration d'une opinion personnelle

NB : Les objectifs peuvent dépendre du choix des activités.



Déroulement

Mise en situation

Interroger les élèves sur leurs représentations du métier d'enseignant-e :

- Quel est son rôle ?
- Ce rôle est-il toujours le même quel que soit l'âge des élèves ?
- Y a-t-il beaucoup de femmes, beaucoup d'hommes, qui exercent ce métier ? Pourquoi ?
- Les proportions de femmes et d'hommes sont-elles identiques quelles que soient les années de la scolarité ? Pourquoi ?



Activités

Devinettes mathématiques

Afin de découvrir quelques différences entre la représentation des enseignantes et des enseignants, les élèves vont résoudre des énigmes mathématiques sollicitant leur maîtrise des multiples et des diviseurs. Ensuite, afin de visualiser ces différences, elles et ils vont présenter leurs résultats sous forme de schéma graphique simplifié.

Distribuer aux élèves le document *À l'école : enseigner en Suisse...* (p. 123). Les élèves réalisent les activités par groupes de deux, afin de pouvoir échanger sur des stratégies de résolution des enquêtes.

Dans un second temps, effectuer une mise en commun réunissant toute la classe, une demi-classe ou alors proposer aux élèves de se mettre à plusieurs groupes afin de comparer leurs stratégies et leurs solutions.

Quelles réponses les élèves ont-elles et ils trouvées aux différentes enquêtes ? Quels sont les constats que les élèves tirent de ces données ?

Selon elles et eux, pourquoi existe-t-il de telles différences entre femmes et hommes selon les différents degrés d'enseignement ? Laisser les élèves débattre de cette question.

L'enseignant-e peut projeter, via un tableau blanc interactif, les résultats et graphiques obtenus, pour une meilleure visualisation collective avant discussion.

La représentation inégale repose sur des stéréotypes de genre : dans les premières années de la scolarité, la majorité des personnes exerçant ce métier sont des femmes. À l'université, la majorité des enseignant-e-s sont des hommes. Cette répartition inégale des femmes et des hommes dans les différentes catégories professionnelles s'appelle la ségrégation horizontale. Elle est symbolisée par l'image des parois de verre.

Voir lexique (Ségrégation horizontale et verticale, p. 240)

Demander aux élèves si elles et ils connaissent d'autres métiers où une forte ségrégation de genre s'effectue. Demander aux élèves ce qu'elles et ils pensent de cela ? Que peut-on faire pour ouvrir des perspectives professionnelles à chacun et chacune ? En matière de salaires, les élèves pensent-elles et ils que cette répartition inégale dans les années de scolarité a un effet ?



Et dans mon école ?



Demander aux élèves si elles et ils pensent que ces constats sont valables pour leur école.

Effectuer une recherche avec la classe sur les enseignants et enseignantes qui travaillent dans chaque degré de la scolarité de l'établissement scolaire. Combien y a-t-il d'enseignants en 1-2^e années par rapport au nombre d'enseignantes ? Que peut-on en dire en comparaison avec la statistique fédérale (ou cantonale si les données sont disponibles) ? La représentation des enseignantes et enseignants en 1-2^e de l'école est-elle conforme à la statistique ?

Réaliser un comptage des enseignants et enseignantes pour chaque degré scolaire et ouvrir la discussion avec la classe sur la représentation de l'école en comparaison avec la statistique suisse.

Intégrer ensuite les taux d'activité dans la réflexion : parmi les enseignantes et enseignants, qui travaille à temps partiel ? Y a-t-il une différence entre les femmes et les hommes ?

À l'heure actuelle, ce sont le plus souvent les femmes qui exercent à temps partiel. Cela est dû au fait qu'une grande partie des charges parentales et domestiques reposent encore sur elles.

Ainsi, si une majorité de femmes exercent en 1-2^e et 3-4^e, elles exercent le plus souvent à temps partiel. Il y a ainsi des effets conjugués dans les différences entre les sexes.

Conclusion

Le pourcentage d'enseignantes est de 95% dans les deux premières années de la scolarité obligatoire en Suisse, et passe à 42% au niveau des hautes écoles. Il n'y a que 23% de femmes professeuses d'universités (selon les données de l'OFS 2017).

Ainsi, le pourcentage d'enseignantes diminue au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie scolaire et que le salaire et le prestige croissent.

Éléments de correction

- **Enquête 1** - pourcentage enseignantes : 95 ; pourcentages d'enseignants : 5
- **Enquête 2** - pourcentage enseignantes : 83 ; pourcentages d'enseignants : 17
- **Enquête 3** - pourcentage enseignantes : 55 ; pourcentages d'enseignants : 45
- **Enquête 4** - pourcentage enseignantes : 47 ; pourcentages d'enseignants : 53
- **Enquête 5** - pourcentage enseignantes : 42 ; pourcentages d'enseignants : 58
- **Enquête 6** - pourcentage enseignantes : 23 ; pourcentages d'enseignants : 77

Voir le tableau *Proportion d'enseignantes selon le degré de formation*, de l'Office fédéral de la statistique : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/egalite-femmes-hommes/formation/corps-enseignant.html>

Source : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/egalite-femmes-hommes/formation/corps-enseignant.assetdetail.6027410.html>



Prolongements

- Effectuer une recherche sur les qualités et compétences nécessaires pour être enseignant·e au primaire ou enseignant·e à l'Université, par exemple en effectuant une recherche sur le site www.orientation.ch. Débattre avec les élèves de ces qualités et de la pertinence ou non que ces secteurs soient pour l'un majoritairement féminin et pour l'autre majoritairement masculin.
- Observer et commenter avec les élèves les statistiques des *Choix professionnels et des études des jeunes*. Le choix de la profession ou du domaine d'études est toujours fortement marqué par l'appartenance sexuelle. Débattre avec les élèves des raisons qui font que ces constats perdurent. Les statistiques suisses sont disponibles en ligne : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/egalite-femmes-hommes/formation/choix-professionnels-etudes.html>
- Réaliser avec les élèves des affiches ou des spots vidéo visant à casser les stéréotypes associés à certains métiers.
- Visionner avec les élèves quelques capsules extraites du projet « Ose tes rêves – égalité et diversité : des jeunes qui ont osé ! », réalisé par le Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques (BPEV) et le Service égalité de l'Université de Genève, disponibles sur internet : <https://www.ge.ch/document/capsules-video-jeunes-exercant-metiers-atypiques-ingenieure-genie-civil>

Visées égalitaires

La séquence vise à ouvrir la discussion sur les stéréotypes de genre concernant les métiers et sur ce qu'on appelle la ségrégation horizontale, c'est-à-dire le fait que femmes et hommes exercent des métiers différents (répartition des sexes par secteurs professionnels, certains étant fortement féminins et d'autres fortement masculins). Elle permet également de réfléchir aux stéréotypes qui sous-tendent ces répartitions différenciées, ainsi qu'aux différences salariales entre femmes et hommes qui en découlent.

Il est important de faire réaliser à chaque élève qu'aucune sphère professionnelle n'est réservée à l'un ou l'autre genre.

Une référence pour aller plus loin

Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes et Statistique Vaud. (2018). *50/50, les chiffres de l'égalité*. Vaud.



À l'école : enseigner en Suisse...

Prénom :

Résolvez ces enquêtes sur la répartition entre femmes et hommes dans l'enseignement.

Pour cela, vous disposez à chaque fois d'indices pour découvrir le pourcentage d'enseignantes et d'enseignants qui travaillent dans les différents degrés de la scolarité.

Le pourcentage, ça veut dire le nombre de personnes sur un groupe de 100. Par exemple, si on dit qu'il y a 1 pour cent (1%) d'enseignants hommes qui enseignent en 1-2^e années, ça veut dire qu'il n'y a que 1 homme sur 100 personnes qui enseignent dans ces années de scolarité.

Pour vous aider : le total des deux pourcentages trouvés pour chaque enquête doit toujours être égal à 100.

Une fois que vous avez trouvé ces pourcentages, reportez-les sur les bandes numériques afin de visualiser la proportion d'enseignantes et d'enseignants du degré concerné.

Enquête 1 - Combien y a-t-il d'enseignantes et d'enseignants en 1-2^e ?

Pourcentage d'enseignantes :

- est un nombre à 2 chiffres
- est un multiple de 5

Pourcentage d'enseignants :

- est un nombre à 1 chiffre
- est un multiple de 5

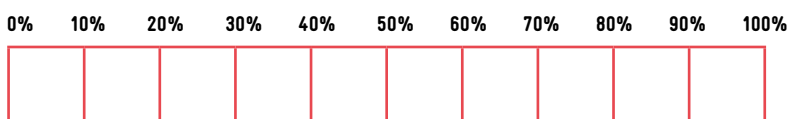


Réponse :

Réponse :

Représentation graphique

Pourcentage d'enseignants :



Pourcentage d'enseignantes :





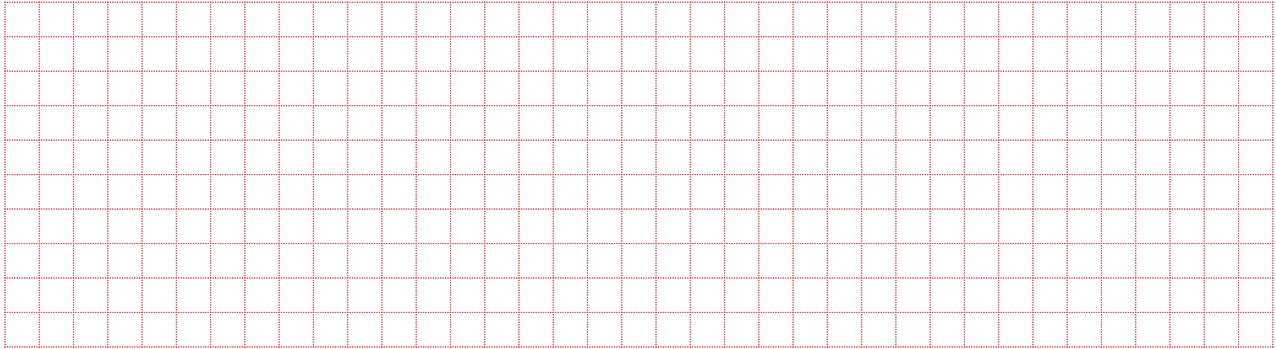
Enquête 4 - Combien y a-t-il d'enseignantes et d'enseignants dans le secondaire II (formation générale, non professionnelle) ?

Pourcentage d'enseignantes :

- est un nombre inférieur à 50
- si on lui ajoute 1, il devient un multiple de 2, 4, 6, 8, et 12

Pourcentage d'enseignants :

- est compris entre 50 et 80
- si on lui ajoute 1, il devient un multiple de 2, 3, 6 et 9

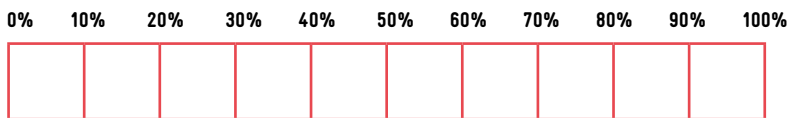


Réponse :

Réponse :

Représentation graphique

Pourcentage d'enseignants :



Pourcentage d'enseignantes :





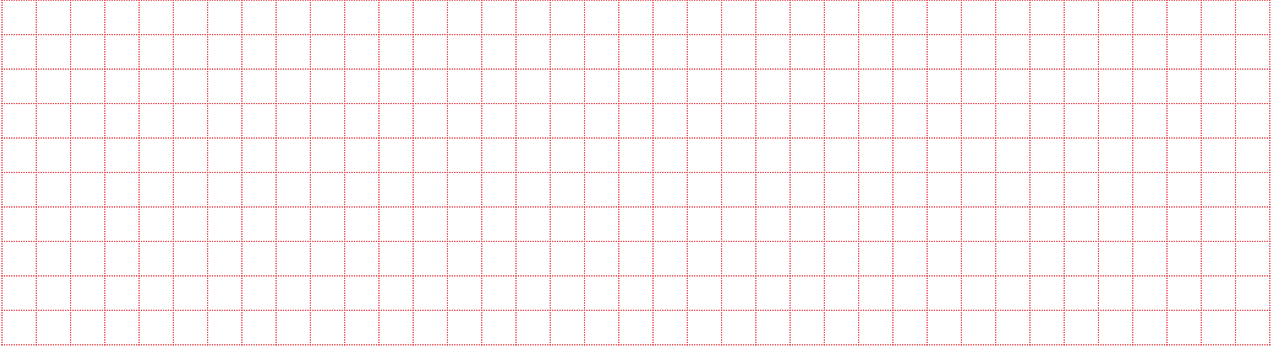
Enquête 6 - Combien y a-t-il d'enseignantes et d'enseignants, professeur·e-s dans les universités ?

Pourcentage d'enseignantes :

- est un nombre impair à 2 chiffres
- si on lui retire 1, il devient un multiple de 11

Pourcentage d'enseignants :

- est un nombre impair supérieur à 70
- est un multiple de 11



Réponse:

Réponse:

Représentation graphique

Pourcentage d'enseignants :

0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%



Pourcentage d'enseignantes :

0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%



À la suite de ces enquêtes, quels constats pouvez-vous faire sur la représentation des femmes et des hommes dans le corps enseignant des différents degrés scolaires ?

.....

.....

.....

.....